

Sessions Spéciales de validation des diplômes de niveau V Dans le cadre des P.P.Q.I.P. Parcours Personnalisé de Qualification et d'Insertion Professionnelle

Chargés de mission P.P.Q.I.P. dans l'Académie de Toulouse
Annie MENEZ ☎05 61 17 73 75 ✉annie.menez@ac-toulouse.fr
Jean-Marc SICARD ☎05 61 17 73 96 ✉jean-marc.sicard@ac-toulouse.fr

Publics concernés

- Jeunes (+ de 16 ans) et adultes, sortis du système scolaire, en Parcours Personnalisés de Qualification et d'Insertion Professionnelle (P.P.Q.I.P.) inscrits dans les actions de formation des programmes régionaux.
- Candidats relevant d'autres dispositifs mis en place dans les Etablissements publics habilités à mettre en place du C.C.F. (Contrôle en Cours de Formation)
- Candidats ayant validé partiellement un diplôme de niveau V par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Les diplômes visés :

- pour les Certificats d'Aptitude Professionnelle (CAP),
- pour les Mentions Complémentaires de niveau V (MC),
- pour le Certificat de Formation Générale modalité B (CFG).

Les organismes habilités à présenter les candidats :

- Organismes publics ou privés mettant en œuvre des actions de formation de niveau V, pour des publics jeunes et adultes, sortis du système scolaire, suivant des actions de formation sur des programmes régionaux

Les modalités concernées :

- Le Contrôle en Cours de Formation étendu (CCF),
- Le Contrôle Ponctuel.

Il convient pour chacun des diplômes envisagés de se reporter au règlement d'examen à l'intérieur du référentiel du dit diplôme.

Organisation de la session

Le DAVA de Toulouse prépare les sessions spéciales en accord avec les corps d'inspection et la division d'examen et concours de l'Inspection Académique de la Haute Garonne.

Avant d'inscrire les candidats

L'organisme formateur s'adresse au rectorat, auprès des chargés de mission PPQIP (Annie MENEZ ou Jean-Marc SICARD) pour vérifier au préalable que le diplôme se déroule sur une session PPQIP

Pour Chaque année

Demande du centre de formation (6 mois avant)	SESSION
Avant Avril	Pour la Session d'octobre
Avant Septembre	Pour la Session de février

Inscription des candidats

Pour recevoir les dossiers d'inscription, le centre de formation en fait la demande auprès des chargés de mission PPQIP du rectorat (Annie MENEZ ou Jean-Marc SICARD) :

Date limite des retours des Inscriptions	SESSION
Avant le 15 septembre	Pour la Session d'Octobre
Avant le 15 janvier	Pour la Session de Février